



Atelier territorial organisé le (jour / lieu / code postal) :

le 07/11/2017 à CONFOLENS (16500), présidé par M. Pierre DARTOUT, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Nom de l'expert : M. Frédéric LESCOMMERES, directeur d'études mobilité et développement des territoires au Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) ;

Autre(s) personnalité(s) ayant participé(es) à l'Atelier : M. Philippe BOUTY, président de la Communauté de communes Charente Limousine ; M. Jean-Noël DUPRE, maire de Confolens ;

Nombre de personnes participantes : 87

Nombre de groupes de travail constitués :

6

Thèmes des groupes de travail :

mobilités plus propres ;
mobilités plus connectées ;
mobilités plus solidaires ;
mobilités plus sûres ;
mobilités plus intermodales ;
mobilités plus responsables.

En synthèse des échanges des différents groupes, merci d'indiquer :

Quels sont les atouts principaux du territoire en matière de mobilité mentionnés par les participants ?

- la solidarité et la qualité de vie au sein des territoires.
- une activité économique présente.
- des axes routiers et ferroviaires structurants offrant des solutions intermodales.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans le territoire en matière de mobilité mentionnées par les participants ?

- le manque de couverture numérique et le vieillissement de la population.
- le réseau secondaire est accidentogène.
- La desserte intermodale des territoires.

Évaluation de l'ambiance de l'Atelier :

Très bonne Bonne Moyenne Mauvaise Très mauvaise

Commentaires : bonne écoute des participants. Echanges francs et toujours empreints de

courtoisie et de respect.

Évaluation du niveau de participation :

Très bon Bon Moyen Mauvais Très mauvais

Commentaires : très bonne participation. Equilibre des temps de parole.

Évaluation de la satisfaction des participants à l'organisation des Assises ?

Très satisfaits Satisfaits Pas satisfaits

Commentaires : unanimité pour saluer la qualité de l'organisation, des interventions et des travaux en atelier.

Pouvez-vous indiquer les principales attentes des participants en matière de mobilité dans le territoire ?

- le déploiement du numérique et des nouvelles technologies sur tous les territoires.
- la qualité des infrastructures de transports nationales et la nécessité de les moderniser.
- la sécurisation des voies et la prise en compte des modes actifs dans les aménagements.
- la nécessité de mieux utiliser les solutions existantes en particulier l'accès aux transports scolaires à tous.
- l'éducation et le conseil à la mobilité.

Quelles sont les 3 principales contributions à retenir de cet Atelier ?

- Être toujours plus innovants afin d'utiliser au mieux les nouvelles technologies, développer des synergies au niveau territorial le plus pertinent et être plus souple pour s'adapter aux contraintes et aux enjeux des territoires.
- Être plus solidaires envers les personnes âgées et les publics fragiles : les aider à l'utilisation des outils numériques (internet...) à travers des relais mis en place en mairie, faciliter la mobilité des publics en insertion professionnelle via les entreprises et le milieu associatif. L'ouverture des transports scolaires à d'autres usagers est aussi identifiée comme un des leviers pertinents pour répondre aux besoins de mobilités sur des territoires peu denses.
- Faire des choix : pour le ferroviaire, sujet sensible localement, la multiplication des arrêts entraîne une perte de temps. Il importe de réfléchir à l'amélioration de la desserte en identifiant les gares qui doivent être desservies par le TER, tout en assurant une accessibilité à ces gares depuis les territoires qui ne seraient plus desservis. Ce choix est complexe et fera des mécontents, mais c'est l'optimisation du service et sa qualité qui sont recherchées pour améliorer la fréquentation des TER.
- Mettre en place les conditions pour favoriser la mobilité durable via des plates-formes numériques d'informations, de réservations..., et la mise en place du télétravail qui apparaissent comme des solutions adaptées aux territoires ruraux. En comparaison à d'autres pays, la France a peu développé le télétravail. Parallèlement, le déploiement du numérique sur l'ensemble du territoire par le haut débit est en cours, avec l'objectif d'une couverture totale en 2022. Il faut souligner que c'est très rapide au regard de la couverture téléphonique ou électrique du territoire national.